

TEXTE DÉMARCHE CONCEPTUELLE

COMPLEXE STADE DE SOCCER-CESM

Le nouveau projet de stade de soccer de l'arrondissement Saint-Michel s'insère dans une optique de réaménagement global de ce secteur, il viendra compléter le pôle sportif du complexe environnemental de Saint-Michel (CESM). Le site proposé est une longue et étroite friche industrielle, délimitée au sud par un axe important, l'avenue Papineau et dans sa partie nord, par l'ancienne carrière de calcaire Miron qui a fortement marqué le développement du quartier et de la ville. Ayant longtemps contribué à la construction de Montréal, aujourd'hui l'ancienne carrière se transforme, étant appelée à devenir un espace vert majeur dans la cité. Cette mutation s'effectue lentement, au rythme d'efforts soutenus, la végétation reprenant sa place, et les visiteurs découvrant une nouvelle facette d'un secteur oublié.

Le projet vient s'insérer le long du boulevard Papineau, sur la limite est du CESM, légèrement en retrait derrière une butte linéaire densément recouverte d'arbres matures et de plantations indigènes. Ce talus offre une façade végétale tout le long du boulevard et fait ainsi office d'écran naturel dissimulant l'ancienne carrière. Le nouveau stade s'insérera entre ce tertre au sud, et une piste cyclable bordant la falaise de calcaire au nord.

Ce complexe sportif novateur permettra une requalification majeure de l'accès au site dans sa portion sud ouest. Il est appelé à devenir un repère tant depuis l'axe Papineau que depuis le futur parc du CESM, son échelle étant en soit déjà un geste fort dans son environnement.

Dès lors, il nous apparaît primordial que ce nouvel équipement devienne un élément catalyseur de ce secteur ; ses proportions, son positionnement et sa vocation permettent d'intervenir à plusieurs niveaux, de l'urbain à l'usager et de l'architecture au paysage. Outre la nécessité de réaliser un bâtiment fonctionnel et efficient, il nous apparaît rapidement que l'ancrage au site porte en soit le défi majeur de notre réflexion.

Ainsi, bien que situé en périphérie d'un vaste espace, le projet est appelé à y apporter une contribution distinctive. Notre proposition s'est alors développée de façon à proposer un projet qui serait intrinsèque à ce site riche, révélant son caractère, mais, qui serait également induit par celui-ci. L'arrimage d'un équipement de cette ampleur à son environnement immédiat ne peut se faire que par une considération constante des relations qu'entretiendra le projet avec l'espace, les visiteurs, et les usagers.

Depuis Papineau, notre intervention s'amorce par l'arrimage de la partie sud du parc avec son quartier limitrophe. Pour ce faire, trois axes d'accès majeurs sont mis en place : un premier dans la portion ouest est appelé à border les futurs terrains extérieurs et à en délimiter l'entrée, un second au cœur du site, dédié uniquement aux piétons, permettra l'accès à l'ensemble des terrains internes et externes et fera le lien avec la deuxième phase du projet. Le principal, véritable appel depuis le boulevard sur la portion est, mènera à l'accès préférentiel du stade. Il se déploiera depuis le parc vers l'intérieur et tissera les liens avec l'ensemble du projet. Ces trois ouvertures percent le talus existant, le déforme vers l'intérieur et augmentent la perméabilité du site. Elles sont placées de manière judicieuse afin de conserver au maximum la végétation existante et de mettre à contribution le talus, lequel sera appelé à se consolider pour former le point de départ du travail sur le site.

Les débarcadères d'autobus sont également positionnés selon ces trois axes principaux, facilitant ainsi l'accès piéton au complexe environnemental. Quelle que soit l'entrée au site choisie, les chemins cyclo-piétons sont aménagés de manière à privilégier et protéger l'utilisateur. Les parcours piétons et automobiles ne se croisent pas même si les stationnements se trouvent près des extrémités du bâtiment. Cette proximité est rendue possible, sans pour autant devenir incommode, grâce au parti que l'on tire de la topographie; les stationnements sont camouflés depuis la rue et le parc en créant ou conservant des buttes tout en accentuant la plantation d'arbres et de plantes indigènes.

Le projet semble trouver son souffle dans le paysage environnant : la topographie alternant entre vallonement doux qui cheminent et mènent aux accès et les parois tranchantes et escarpées de la falaise de calcaire, la végétation naturelle luxuriante et la coloration monochrome du site oscillant entre gris et verts sont autant d'éléments que nous trouvons intéressants à intégrer à une démarche globale de conception. L'aménagement paysager et le mobilier urbain proposés seront très épurés, s'harmonisant ainsi avec la sobriété du site dans son ensemble (agora sculptée à même le roc, terrasses minérales, inspiration des matériaux naturels...).

D'un point de vue fonctionnel, le positionnement des gradins est rapidement venu conditionner le projet. Les gradins extérieurs se sont nécessairement adossés au talus, profitant ainsi d'un accès piétons rapide, d'une protection contre le soleil, et d'un déploiement visuel vers le parc. Le choix de la position de ceux de

l'intérieur porta notre réflexion au-delà du stade en lui-même. En choisissant de les localiser coté parc, les gradins permettent de placer les usagers au cœur du site, bénéficiant des aires de jeux d'un côté, et du parc de l'autre. Un foyer linéaire s'y additionne, vaste déambulateur accueillant une zone de services. Cet espace est totalement indépendant, accessible autant pour les usagers du stade que pour les cyclistes ou piétons du parc. Il est tantôt étroit, tantôt ouvert sur le paysage et pourrait permettre la tenue d'événements avec possibilités d'extension à l'extérieur. Des volumes de bois renfermant les services au public cohabitent dans cet espace. De part leur matérialité, ils sont repérables facilement depuis le parc et sont un appel aux promeneurs. Ce geste fort contribue grandement à l'interaction entre les utilisateurs du stade et ceux du parc.

Le projet s'ancre au site en abaissant l'aire de jeu d'environ 2200 mm afin de rapprocher le niveau des gradins de la piste cyclo-piétonne. Le sol est remodelé facilitant ainsi les liens entre les gradins, le foyer et le site et offrant une grande perméabilité entre le bâtiment, les usagers et les visiteurs du parc. Une nouvelle butte est créée, minimisant l'impact visuel du projet coté parc, mais favorisant une meilleure mise en relation avec le foyer. Ces deux gestes combinés entraînent dès lors, un travail complet sur la topographie. Les mouvements du sol permettent l'accessibilité des services intérieurs du stade aux visiteurs du parc et l'accès direct à la vue et au site pour les usagers du stade. Autour du terrain intérieur s'arriment alors les deux niveaux du projet, un premier réservé aux services connexes aux aires de jeux (vestiaires, salle d'entraînement, services opérationnels...) et le second, principalement dédié au public et à l'administration (gradins, foyer, aire événementielle, bureaux...), s'y superpose. Le sol est soulevé, abaissé, parfois le roc est mis à nu, permettant ainsi de placer le visiteur au cœur du parc, au cœur d'une nature urbaine depuis tous ces espaces.

Dès l'arrivée sur le parvis, le niveau du sol décline doucement jusqu'au hall distributeur, le visiteur est rapidement pris en charge. Depuis l'entrée, une vue en profondeur sur l'ensemble du site est créée et permet à l'utilisateur de saisir l'ampleur du complexe et de comprendre rapidement ses mécanismes et fonctionnements : les gradins intérieurs, les services au public au niveau parc et les services de support des joueurs au niveau des terrains, l'administration suspendue entre le hall et les terrains.

Le hall s'ouvre visuellement sur l'aire de jeu, légèrement en contrebas. Une agora s'y déploie et place déjà l'utilisateur au cœur de l'action. Deux circulations principales débutent dans l'espace d'accueil. Une première se veut un appel clair, efficace et ludique pour les joueurs : la "rampe tunnel" verte, les entraîne directement vers les services au terrain situé au rez-de-jeu (vestiaires, douches, aires d'attentes des équipes, salle d'entraînement...) ; ce niveau est également facilement accessible par le hall secondaire, côté terrains extérieurs. La seconde, plus monumentale et lumineuse, amène les spectateurs au niveau haut des gradins, le rez-de-parc.

Toutes les circulations s'inscrivent dans des parcours fluides, efficaces et généreux. Elles contribuent à l'expérience collective du spectateur, du joueur et du promeneur. Ici, il ne s'agit plus d'un simple terrain avec ses fonctions de services, mais d'un véritable tissage entre chaque fonction du projet et son environnement. Les liens piétons, tantôt intérieurs, tantôt extérieurs s'étendent sur la totalité du site, reliant les 3 grands axes d'arrimage au quartier. Ils favorisent l'appropriation et la découverte de l'ensemble du terrain et du bâtiment et ce, sur toutes ses faces. La piste cyclable au nord, le sentier d'exercice sur le talus au sud, le généreux parvis d'accueil à l'est et la convergence des deux séries de gradins à l'ouest contribuent à la porosité de l'ensemble. L'échelle majeure du projet se trouve amenuecée par la perméabilité offerte, par les multiples parcours qui s'y inscrivent et par ses relations intérieures-extérieures continues.

Pourtant, le fait d'inscrire les usagers et les visiteurs dans une série de parcours distinctifs était une composante nécessaire mais pas suffisante à la réussite totale de l'expérience du parc du CESM. L'immersion ne pouvait être complète qu'en inscrivant chaque personne dans ce parc à chaque instant, et pour y arriver, une réflexion sur un élément majeur du projet était requise : le recouvrement des aires de jeu.

Les notions de percements ponctuels ou partiels de l'enveloppe furent rapidement éliminées, tout comme l'idée d'en proposer une translucide pour des raisons économiques. Au contraire, le volume protecteur est ici assumé et mis à contribution pour consolider l'expérience de l'utilisateur. Dans un premier temps, il est totalement détaché de son socle minéral et paysagé. Ainsi, complètement soulevé sur toutes ses faces, il dégage tout le périmètre du bâtiment favorisant un lien visuel continu sur l'ensemble du site. De cette manière, le volume est en suspension au dessus des gradins, des aires de jeu, de l'administration, etc. Il en résulte alors une

perception de dilatation de l'espace intérieur vers l'extérieur, rapprochant les usagers et les visiteurs du site, éloignant les limites du projet et arrimant l'intégralité de ce dernier aux composantes intrinsèques du lieu ; la végétation, la falaise, la topographie. Ce geste devient un des éléments identitaires forts du projet, car tant de l'intérieur que de l'extérieur, la tension palpable entre la masse et le sol demeurera perceptible.

Il est très délicat de fenêtrer entièrement un bâtiment de ce type lorsque l'on connaît les contraintes strictes de l'apport de lumière directe sur les terrains de jeux, pourtant il est très agréable pour les joueurs et le public d'avoir continuellement la relation avec le panorama environnant. Cette volonté requiert un contrôle strict des reflets et de la lumière directe, c'est pourquoi, tout le pourtour est ici travaillé comme un espace tampon, une enveloppe filtrante se déployant autour des terrains intérieurs. Ce parti permet d'amener de la lumière indirecte à l'intérieur, mais aussi d'animer et de contrôler chaque façade du projet. Combinée à l'aménagement de sentiers en périphérie du stade, cette solution offre la possibilité de pouvoir longer le bâtiment sur tout son périmètre en toute sécurité, aucune façade n'étant laissée-pour-compte. Il s'agit d'un constat rare pour un stade d'être vitré sur rue offrant une visibilité de l'extérieur vers l'intérieur et vice et versa. La bande vitrée dans la partie haute de la butte sur l'avenue Papineau, crée une interface vivante depuis la rue en plus de dissuader tout acte de vandalisme (pas de tags sur parties vitrées, peur d'être vu depuis l'intérieur...)

Le complexe est perceptible de loin et son impact, visible depuis le parc, devient rapidement un formidable repère urbain. Pourtant, il n'est pas l'élément identitaire propre du projet, il y contribue, mais la base fonctionnelle possède sa propre identité, il demeure le volume protecteur de la richesse intérieure. Ici, le choix de privilégier la fonctionnalité, le confort des usagers, l'expérience paysagère et le plaisir de jouer sous ce volume imposant ont dominés notre réflexion. Ajoutés à la contrainte économique, il nous est rapidement apparu que le projet se définissait simplement en lui-même, sans artifices.

Le volume doit être perçu dans une réflexion plus large à diverses échelles, celle de l'ensemble du parc et celle de la proximité. Initialement, le volume est traité de manière uniforme. Puis, deux niveaux de détails sont alors amenés sur ses faces :

-un premier, sur les deux longues façades à l'échelle du parc et du boulevard, présente un revêtement en acier galvanisé articulé par des panneaux verticaux aux inclinaisons multiples. Cet agencement permet de jouer avec la lumière, les ombres, les réflexions et les perceptions. Il inscrit le volume dans la verticalité des murs de pierres, et il le fractionne, selon le moment de la journée, tout en conservant son intégrité. Il permet un niveau de perception basé sur la rapidité côté boulevard, et l'éloignement du côté CESM;

-un second, propose de recouvrir les façades latérales du parvis et du terrain d'un bardage d'acier inoxydable poli, les appelant à devenir de véritables tableaux. Elles reflètent leur contexte immédiat, dématérialisent le volume ou lui donnent une présence forte selon le moment de la journée. Elles prolongent le cadre végétal et tendent parfois à s'effacer, rendant ainsi hommage à ce qui était là précédemment, mettant l'accent sur le site, sa topographie, les accès, et les terrains..

Derrière la sobriété apparente de l'enveloppe, se cache un raffinement poussant le visiteur à l'explorer, à la contempler, à la regarder changer selon l'heure de la journée ou selon les saisons et à en découvrir la richesse. Le volume est alors perçu tel un bloc de pierre équarri, aux extrémités polies, lisses tel un miroir. Le projet joue de ses échelles, celle s'adressant au parc et au boulevard abritant les sentiers et terrasses, celle s'adressant au site devenant de formidables tableaux repères urbains. Lorsque la pénombre apparaît, le projet prend une autre forme, le volume protecteur se dématérialise, disparaît, laissant l'accent sur l'espace intérieur, le paysage s'invitant à y entrer.

La sobriété, la simplicité des formes et de la matérialité, le côté brut de la matière appellent à passer à travers les années et les tendances. Le bâtiment joue avec le panorama, il le reflète, et évolue avec lui. Ainsi, le projet est un vaste paysage étendu, traversé de sentiers. Son architecture demeure sobre, pérenne dialoguant subtilement avec un site hors du commun et laissant un témoin respectueux du site offert aux générations futures.